

# WEISER®

## Politique de garantie

### **Les produits Weiser<sup>MC</sup> offrent une « Garantie à vie » qui couvre tous les défauts de matériaux et de fabrication.**

Pour pouvoir bénéficier de la garantie à vie sur la finition et la mécanique, veuillez noter que :

- L'acheteur initial doit être vivant et propriétaire de la serrure. Les dommages accessoires ou conséquents sont exclus
- L'acheteur doit avoir une preuve d'achat datée au plus tôt du 12/1/2001 ou le produit en question doit avoir un tampon de date de production du 12/1/2001 ou plus tard.
- À titre d'exception, la garantie à vie sur la finition s'applique à tous les produits Weiser<sup>MC</sup> avec une finition Brillance® (Laiton Brillant, Chrome Brillant ou Chrome Satin), quelle que soit la date d'achat ou de production.
- Weiser réparera ou remplacera la serrure, ou remboursera le prix d'achat (s'il n'est pas pratique de réparer ou de remplacer). Vous serez responsable de retirer l'ancienne serrure et de réinstaller la nouvelle.

### **La politique de garantie à vie de Weiser est la suivante :**

La présente garantie exclut les serrures qui ont été endommagées par une pose contraire à nos instructions écrites ou qui ont été modifiées par des composants d'une marque autre que Weiser. Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie :

- Égratignures ou abrasions
- Clés brisées dans la serrure
- Peinture sur les serrures
- Indication évidente d'abus
- Serrures rendues sans clés
- Usure excessive visible du loquet et/ou de la gâche, indiquant une installation incorrecte
- Articles retournés avec des pièces manquantes
- Produits mal utilisés ou utilisés de manière abusive, ou produits utilisés dans des applications commerciales\*

Pour enregistrer une demande de garantie au Canada, veuillez nous contacter en composant notre numéro sans frais 1-800-501-9471.

\* « Commercial » est défini comme toute application autre que celles que l'on trouve sur les résidences privées.